

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* :

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES

AVIS PUBLIC est donné que, le **28 avril 2025**, à compter de 19 h, en la salle des conseillers de l'édifice municipal situé au 40, avenue de l'Hôtel-de-Ville, Mont-Joli, le conseil municipal de la Ville de Mont-Joli entendra toute personne intéressée à formuler des commentaires sur la demande de dérogation mineure inscrite à cet avis. Après avoir entendu les personnes intéressées, le conseil municipal de la Ville de Mont-Joli statuera sur cette demande de dérogation mineure lors de la séance ordinaire du **5 mai 2025**.

NATURES ET EFFETS DE LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

- Immeuble situé au 1281, rue Dandonneau

NATURE ET EFFET de la demande de dérogation mineure	RÈGLEMENT(S) / Article(s)	NORME(S)
Permettre d'implanter une piscine hors-terre dont la distance horizontale du fil électrique serait d'environ un (1) centimètre à zéro (0) centimètres.	Règlement de zonage numéro 2009-1210 à l'article : 7.15	Une piscine privée extérieure et ses équipements doivent être situés dans un espace exempt de toute ligne ou fil électrique, à une distance minimum verticale et horizontale de 4,6 m des fils.

Le présent avis public peut être consulté :

- a) sur le site Internet de la Ville au : www.ville.mont-joli.qc.ca
- b) au Service du greffe, au 40, avenue de l'Hôtel-de-Ville, Mont-Joli, durant les heures habituelles de bureau, soit du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à midi.

Donné à Mont-Joli, ce 10^e jour d'avril 2025.



Françoise Virginie Lechasseur, *avocate*
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Françoise Virginie Lechasseur, en ma qualité de greffière de la Ville de Mont-Joli certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut présenté en affichant une copie à l'Hôtel de Ville de Mont-Joli entre 8h30 et 16h le dixième(10^e) jour du mois d'avril 2025 et en le publiant sur le site internet de la Ville de Mont-Joli le même jour.



Françoise Virginie Lechasseur, *avocate*
Greffière